

# Kabila se battra pour rester

**Congo-Kinshasa** La majorité est pourtant divisée sur ce viol de la Constitution de 2006.

**L**es masques sont tombés cette semaine: le président Joseph Kabila entend rester au pouvoir, malgré l'interdiction que lui en fait la Constitution de 2006. Et cela même si la majorité présidentielle est divisée sur le sujet.

C'est en effet ce qui ressort des échos glanés par nos confrères kinois après la réunion à huis clos qui s'est tenue lundi à la "ferme" que possède le Président à Kingakati, non loin de Kinshasa. Le chef d'Etat, au pouvoir depuis treize ans – après l'assassinat de son père Laurent Kabila en janvier 2001 – a conduit lui-même la réunion.

Celle-ci a suivi des prises de position du MSR de Pierre Lumbi (une quarantaine de sièges, seconde formation au sein de la majorité après le PPRD présidentiel), laissant apparaître son opposition à une modification de la Constitution évoquée depuis plusieurs mois à Kinshasa. La semaine dernière, le MSR avait ainsi annoncé qu'il allait déposer à l'Assemblée nationale, à la rentrée d'octobre, un projet de loi offrant un statut aux anciens chefs de l'Etat, afin de les encourager à céder le pouvoir.

## Deux camps se dessinent

Lors de la réunion de lundi à Kingakati, notent nos confrères, deux camps se sont nettement dessinés entre partisans et opposants d'une révision constitutionnelle, les premiers entendant conserver le pou-

voir à tout prix, les seconds estimant que c'est possible en respectant le cadre constitutionnel. M. Kabila se serait "montré proche" des premiers, indique "La Prospérité", tandis que plusieurs confrères reprenaient une phrase attribuée au chef de l'Etat, selon laquelle "il n'y aura pas de dauphin en 2016", date constitutionnelle de la présidentielle, donc pas de successeur à M. Kabila.

Alors que les supputations vont bon train pour savoir quelle formation de la majorité – voire quels politiciens de partis parfois "divisés" sur la question – est "révisionniste" ou "antirévisionniste", nos confrères du "Potentiel" assurent que ce n'est pas une modification de la Constitution qui est envisagée mais, carrément, une nouvelle loi fondamentale, pour permettre "l'émergence d'une nouvelle République, totalement démarquée". La Constitution de 2006 avait été patronnée par les Occidentaux et l'Onu, pour faire cesser les guerres dans l'ex-Zaïre.

## Permettre à Kabila de repartir à zéro

Il s'agirait "d'une Constitution neuve, prélude d'une IV<sup>e</sup> République où tous les compteurs sont remis à zéro – en ce compris le mandat du Président", indique "Le Potentiel". Selon ce raisonnement, une nouvelle loi fondamentale permettrait de considérer comme nulles et non avenues les années déjà passées par Joseph Kabila à la tête du Congo.

L'article 220 de la Constitution interdit toute révision constitutionnelle de divers points, dont "le nombre et la durée des mandats du président de la République". Changer de loi fondamentale permettrait d'éviter de violer la lettre de la Constitu-

tion, dont M. Kabila est le garant.

Le 4 août, l'institut de sondage américain Gallup avait publié les résultats d'une enquête sur la popularité des dirigeants de vingt-six pays africains. Joseph Kabila obtenait le résultat le plus bas: 24% d'opinions favorables.

La presse de Kinshasa ne cache pas son inquiétude devant "un éventuel saut dans le vide".

MFC

**Ce n'est pas une modification de la Constitution qui est envisagée mais une nouvelle loi fondamentale, pour permettre l'émergence d'une nouvelle République".**

## Ebola et ses suites

### Mesures australes

- **L'Afrique du Sud** et le Botswana ont pris des mesures restreignant le trafic avec le Congo-Kinshasa à la suite d'une flambée du virus Ebola dans le nord de ce pays, indique à "La Libre Belgique" une source entrepreneuriale.
- **Pretoria** interdit ainsi à tout citoyen congolais d'entrer sur son territoire.
- **Gaborone** interdit à tout camion arrivant du Congo d'entrer sur son territoire.